

## Axe 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

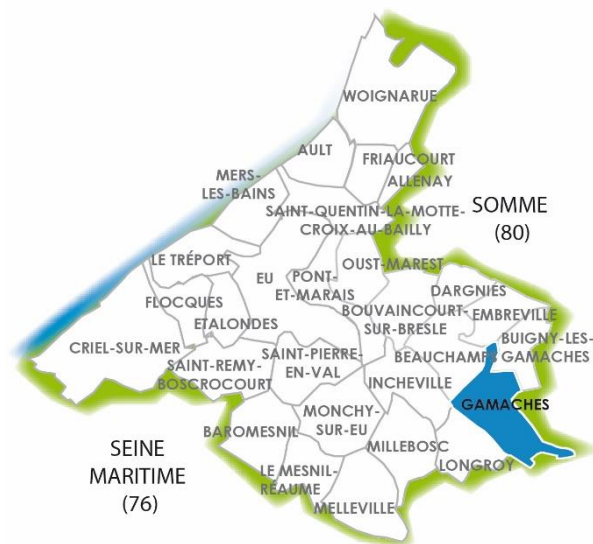
Emprise « TEXTI »

Degré de maturité

Peu mature

En cours de maturation

Mature



Calendrier de l'opération

2021

2022

2023

2024

2025

2026

<b>Contexte</b>	Dans le cadre de l'opération de requalification des espaces publics du cœur de bourg, Gamaches a eu l'opportunité, en 2023, d'acquérir cet ancien commerce situé au croisement des départementales 1015 et 48 et partie intégrante du périmètre opérationnel de la 3 <sup>ème</sup> phase de ladite opération (il avait d'ores et déjà été identifié comme un site à enjeux dans le cadre de l'étude de 2015/2016). La commune a sollicité l'EPF Hauts-de-France en vue de son acquisition et de la démolition/dépollution du bâtiment (convention validée en conseil municipal du 19 juin 2023).
<b>Description générale</b>	D'une superficie de 752 m <sup>2</sup> , l'emprise de l'ancien TEXTI (magasin de vêtements / bazar) est contiguë à celle de La Poste par le parking public (propriété communale) qui la dessert. Elle est par ailleurs en co-visibilité immédiate de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul qui bénéficie d'un périmètre de protection au titre des MH. Dans le cadre de la requalification des espaces publics du cœur de bourg, et plus spécifiquement de la rue du Général de Gaulle (D1015), cette emprise a vocation, après démolition du bâti, à permettre la reconfiguration/extension (dans la limite de quelques places) du parking public de La Poste – lequel s'inscrit dès lors dans la stratégie de recomposition de l'offre de stationnement en centre-bourg – et la mise en perspective de l'église. En disposer octroie par ailleurs une plus grande marge de manœuvre en termes de réaménagement du croisement D1015/D48 (possible suppression du carrefour à feu).
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en valeur le patrimoine historique de la commune</li> <li>- Animer et requalifier le cadre de la départementale 1015</li> <li>- Valoriser la place du piéton dans le cœur de bourg de Gamaches</li> </ul>
<b>Étapes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition du site (en cours par l'EPF Hauts-de-France)</li> <li>- Démolition/dépollution (éventuelle) de l'existant et remise en état (2024/2025)</li> <li>- Cession par l'EPF Hauts-de-France à la commune</li> <li>- Aménagement dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> phase de l'opération de requalification des espaces publics du cœur de bourg (2026)</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	<p>Maître d'ouvrage (acquisition/démolition/dépollution) : EPF Hauts-de-France (par convention avec la commune de Gamaches)</p> <p>Maître d'ouvrage (réaménagement) : commune de Gamaches</p> <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- EPF Hauts-de-France</li> <li>- État</li> <li>- Région Hauts-de-France</li> <li>- Département de la Somme</li> </ul>

	- Communauté de communes des Villes Sœurs ?
<b>Budget global</b>	

<b>Plan de financement</b>					
<b>EPF Hauts-de-France</b>	Acquisition (dont frais annexes), gestion, travaux	246 501,00 €			
<b>Commune de Gamaches</b>	Acquisition à l'EPF HDF	54 250,50 €			
<b>Commune de Gamaches</b>	Travaux d'aménagement (espace public)	Inclus dans la phase 3 du projet de requalification des espaces publics du cœur de bourg			
<b>État</b>	Travaux d'aménagement (espace public)		DETR DSIL		
<b>Département de la Somme</b>	Travaux d'aménagement (espace public)		AAP centres-villes, centres-bourgs		
<b>Région Hauts-de-France</b>	Travaux d'aménagement (espace public)		Attractivité des bourgs structurants		
<b>CCVS</b>					
<b>Autofinancement</b>					

Localisation du projet « Emprise TEXTI » par rapport au périmètre ORT de la commune de Gamaches

